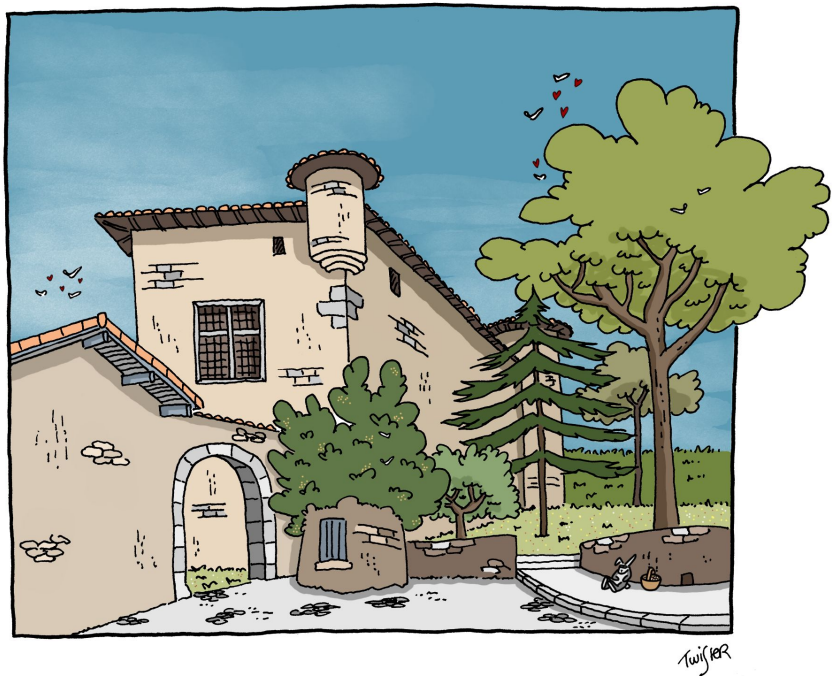




Les Échos de Valprivas



*"Chaque fois qu'on arrive là
Valprivas nous ouvre les bras
C'est un village vraiment formida...ble
Nous supporter pendant toute une semaine
Nous écouter pendant toute une soirée.
Si vous voulez on reviendra l'année prochain...ne
Chaque fois qu'on arrive là
Valprivas nous ouvre les bras
Oui c'est un village vraiment formida...ble"*

Chanson de Valprivas sur l'air de « Tea for two »

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires
Comité de rédaction : commission communication
Directeur de la publication : Claudine Liothier, maire de Valprivas

Le Mot du Maire

Les beaux jours arrivent et avec eux, c'est le retour des insectes en tout genre. Je tiens à vous faire un point sur la capture des frelons asiatiques sur la commune : plus de 70 fondatrices ont été piégées soit déjà le double de l'année dernière ; sans avoir encore le retour de tous les bénévoles. Je veux les remercier pour leur investissement qui contribue au bien-être de tous !

Je profite aussi de ce nouveau numéro pour revenir sur la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 qui s'est tenue à Valprivas **le dimanche 18 mai** en présence de nombreux enfants de l'école. Leur implication dans ce devoir de mémoire sera plus particulièrement mis à l'honneur pour la commémoration du 11 novembre 1918 avec la remise d'un drapeau.

En effet nous avons signé une convention avec l'association du Souvenir Français et l'école pour la réalisation d'un drapeau porté par les enfants. Et c'est le club des tilleuls qui a choisi parmi les réalisations des élèves l'emblème qui ornera ce futur drapeau.

Bonne lecture



Travaux

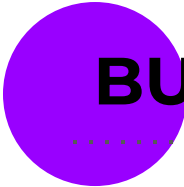
Petit Patrimoine

Chaque année, **la municipalité s'engage à préserver le petit patrimoine** présent sur la commune. A cette occasion, des travaux de remise en état (sablage, nettoyage, peinture, ...) des croix et puits ont pu être réalisés par nos cantonniers.

Pour rappel, la municipalité dépose chaque année un dossier auprès de la **communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron** afin de bénéficier de subventions pour la **réalisation de travaux de préservation du patrimoine communal**.

Ainsi, pendant l'hiver, parmi les diverses interventions réalisées, les nombreux puits de Chomont ont pu retrouver de leur splendeur (photos ci-dessous). **Nous remercions nos cantonniers pour la qualité de leur travail.**





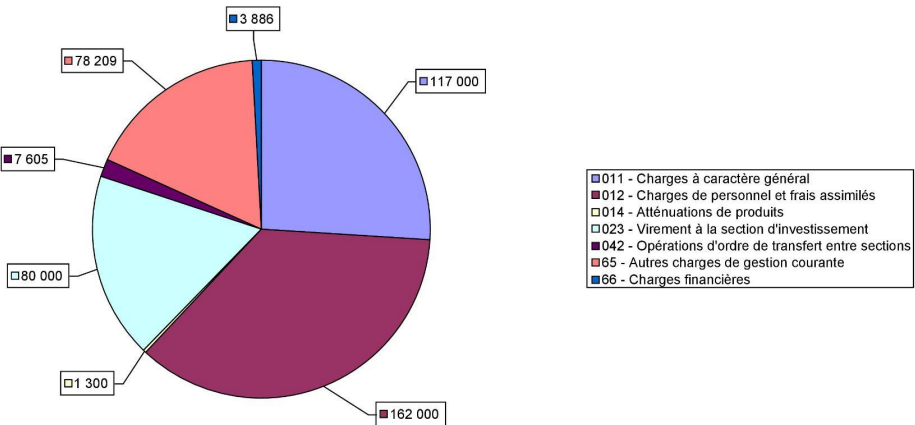
BUDGET 2025

Il a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa **séance du 27 mars 2025**. Ce budget se caractérise par :

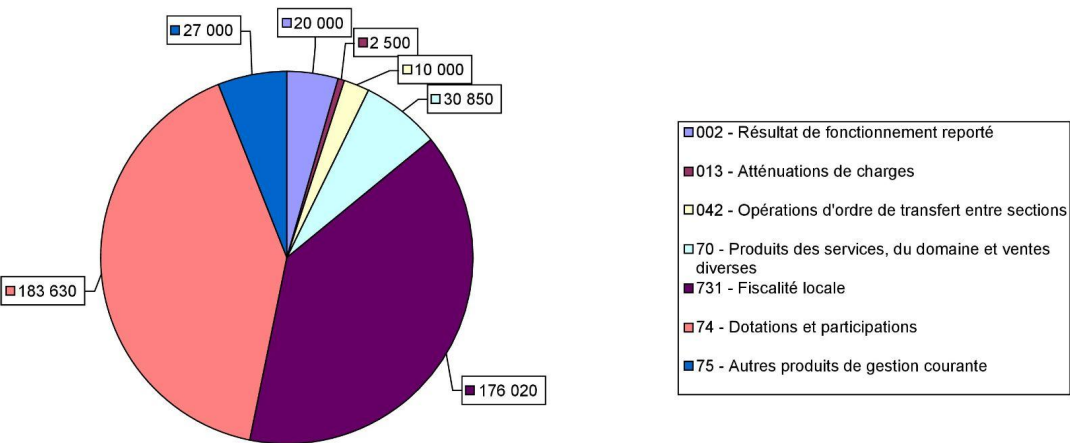
- L'absence d'augmentation des impôts locaux,
- La volonté de maintenir un bon niveau d'autofinancement,
- La poursuite du programme d'investissement amorcé en 2023 et 2024,
- Un recours réfléchi à l'emprunt.

PRÉSENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (450 000€) :

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



Le budget de fonctionnement s'équilibre à **450 000 €**.

On peut noter une augmentation de **5 %** par rapport à 2024 (charges nouvelles, énergie...).

L'autofinancement prévisionnel passe à **80 000 €** (78 000 € en 2024).

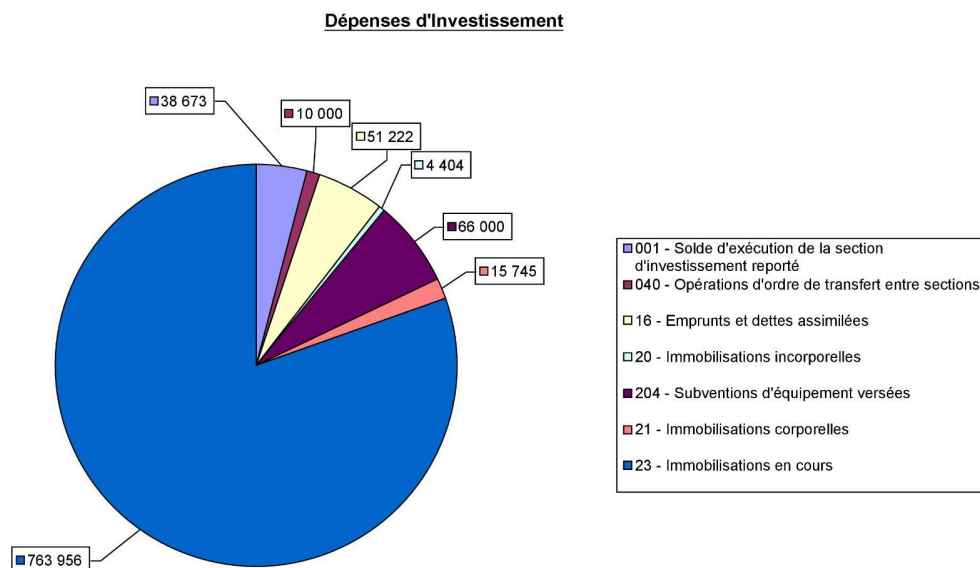
La maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes demeurent une priorité pour le conseil municipal.

Suite au vote du Compte Financier Unique de 2024, le résultat à affecter est de **122 246,54 €**.

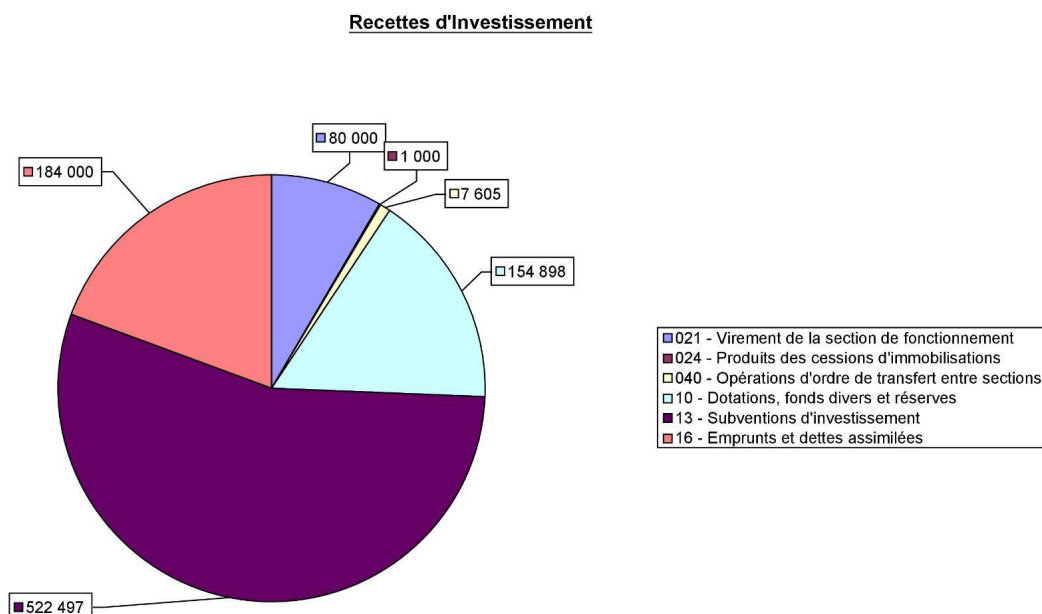
Soit 102 246,54 € au titre du résultat de fonctionnement 2024 (soit recettes – dépenses) auquel on ajoute le report de 2023 de 20 000 €.

Dans un souci de prudence mais aussi avec la volonté d'un financement important des investissements, le conseil municipal a décidé d'affecter **20 000 €** en fonctionnement (report à nouveau, compte 002) et **102 246,54 €** en investissement (excédent de fonctionnement capitalisé, compte 1068).

PRÉSENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (950 000€) :



BUDGET 2025



Le budget d'investissement s'équilibre à **950 000 €**

Il intègre à la fois la reprise des restes à réaliser avec notamment les dépenses liées au P.L.U., à la revitalisation du Bourg et les recettes les subventions concernant la voirie, la revitalisation du Bourg, et **L'inscription des nouveaux projets**. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Enfouissement Chanteloube : 65 000 €
- La réhabilitation des bâtiments Mairie et Ancienne Mairie-Poste : 640 000 €
- Les travaux de voirie : 103 000 €

Le financement de ces projets dépendra des subventions qui sont et seront demandées auprès de l'Etat (D.E.T.R.), de la Région et des fonds Leader.

Les recettes sont également abondées par l'affectation du résultat, le F.C.T.V.A., l'autofinancement et la taxe d'aménagement.

Un emprunt d'équilibre a été budgétisé pour un montant de 184 000 €.

Focus sur l'endettement

Le conseil municipal depuis son élection a toujours eu comme objectif de ne pas dépasser le niveau d'endettement constaté fin 2019 soit **428 001 €** et tout faire pour le réduire.

De plus, lors du vote du budget 2022, il a été fixé comme objectif de passer **sous les 400 000 €** l'endettement sur la période 2022/2023.

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette (endettement) était de **346 955 €**. L'objectif a été atteint.

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette (endettement) était de **291 302 €**

Concernant le budget 2025, le remboursement de la dette en capital s'élève à **51 222 €**.

Il a été prévu au budget un emprunt de **184 000 €**. Ceci avec plusieurs objectifs/nécessités :

- financer le projet bâtiment mairie
- pouvoir être réalisé en cas de besoin de trésorerie (problématique du versement des subventions)
- il ne sera réalisé qu'en cas de besoin (contexte de taux d'intérêts encore un peu élevés)

Dans le cas d'une réalisation effective de l'emprunt budgétisé, la situation serait la suivante :

- Encours de la dette au 01/01/2025 : 291 302 €
- Remboursement dette 2025 : 51 222 €
- Emprunt budgété 2025 : 184 000 €
- Endettement au 31/12/2025 (si réalisation effective) : **424 080 €**
- Rappel Endettement au 31/12/2019 : **428 001 €**

Le niveau d'endettement à la fin de l'exercice 2025 serait encore légèrement inférieur (de **3 921€**) à celui constaté au 31/12/2019.

Bien entendu, **cette situation n'est valable que si les projets sont effectivement lancés (ce qui suppose un financement optimal obtenu) et que la réalisation de l'emprunt soit effective sur 2025.**

Si l'emprunt budgété est réalisé sur 2025 début 2026, il faut intégrer dans le calcul du niveau d'endettement, le remboursement de la dette 2026.

Vie de la commune

Ateliers numériques



Vous êtes peu ou mal à l'aise avec le numérique ?

Participez aux Ateliers Digit'all, nouveau programme d'ateliers numériques, à Valprivas **du 23 mai au 5 décembre 2025 !**

Choisissez vos ateliers collectifs :



Découvrir l'ordinateur portable : **Vendredi 23 mai 2025 à 14h**



Naviguer sur Internet : **Vendredi 13 juin 2025 à 14h**



Gérer sa messagerie électronique : **Vendredi 11 juillet 2025 à 14h**



Découvrir les sites administratifs : **Vendredi 12 septembre 2025 à 14h**



Découvrir le smartphone et la tablette : **Vendredi 3 octobre 2025 à 14h**



Transférer les photos d'un smartphone : **Vendredi 24 octobre 2025 à 14h**



Renforcer sa cybersécurité : **Vendredi 14 novembre 2025 à 14h**



Comprendre l'Intelligence Artificielle : **Vendredi 5 décembre 2025 à 14h**



Les ateliers collectifs se dérouleront à la mairie de Valprivas.

Ateliers gratuits, au choix et sur inscription (places limitées) : **07.64.45.47.93.** ou numerique.mfs@ville-beauzac.fr

En partenariat avec la Maison France Services de Beauzac et la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE



LES ATELIERS DIGIT'ALL

Ateliers numériques à Valprivas



Découvrir l'ordinateur portable

Vendredi 23 mai 2025
14h-16h (durée : 2h)
Mairie de Valprivas



Naviguer sur Internet

Vendredi 13 juin 2025
14h-16h (durée : 2h)
Mairie de Valprivas



Gérer sa messagerie électronique (e-mail)

Vendredi 11 juillet 2025
14h-16h (durée : 2h)
Mairie de Valprivas



Découvrir les sites administratifs

Vendredi 12 septembre 2025
14h-16h (durée : 2h)
Mairie de Valprivas

Ateliers gratuits, au choix et sur inscription :

☎ 07 64 45 47 93

✉ numerique.mfs@ville-beauzac.fr

■ Apporter son matériel (PC portable, smartphone, tablette...)



Vie de la commune

Voyage en Suède

Le **mercredi 9 avril** s'est tenue, à la maison de la Presle, la présentation de ce voyage d'études (financé en partie par une marche sur la commune) des élèves de BTS2 à la Maison Familiale Rurale de Mornand en Forez.

Les étudiantes en ont partagé avec beaucoup d'humour les différentes étapes et péripéties !

En conclusion ludique, elles ont proposé un quiz interactif à toute l'assistance.



Associations

Choeur Cécile Chaminade

Le Chœur Cécile Chaminade organise comme toutes les années un stage mixte et international de chant choral. Il aura lieu du **2 au 9 Août** à la Maison de la Presle.

Une restitution aura lieu en l'église de Valprivas le **samedi 9 Août**.

Si vous avez envie de chanter, venez nous rejoindre.

D'autre part le Chœur recrute des femmes choristes, les répétitions ont lieu un weekend tous les deux mois à la Maison des Ecoliers.

Pour plus de renseignements contactez le **06.87.87.54.90**.

Sortie de pâques

Le dimanche 20 avril après-midi, l'ASVTT organisait sa traditionnelle sortie de Pâques, en proposant VTT, vélo route ou marche. Une soixantaine de personnes ont participé à ces activités. Ce rendez-vous permet de marquer la fin de l'hiver et la reprise des activités extérieures. Tout le monde a apprécié ce moment de convivialité.



Remise de chèque à l'association Drôles de Rames

Le 26 avril 2025, Val'Anim a reçu en mairie Perrine et Elisa, marraines de l'Association Régionale Drôles de Rames, basée à Annecy.

Pour soutenir cette association de femmes touchées par le cancer du sein, elles ont participé au Lapony Trophy qui s'est déroulé du 9 au 12 mars dernier. Le raid s'est déroulé sur 3 jours en Finlande (3 épreuves) avec une température de moins 15 degrés, avec du vent et de la neige sur les lacs gelés et en forêt.

Perrine et Elisa espèrent qu'elles ont transmis de belles valeurs autour de la cause qu'elles défendent. Elles ont effectué leur voyage de manière écologique en train aller-retour.

Perrine et Elisa ont présenté leurs épreuves sportives à l'aide d'une vidéo.

Val'Anim a remis **un chèque de 1450 €** pour l'association Drôles de Rames, somme correspondant aux bénéfices de la marche solidaire de **novembre 2024**. Toute l'équipe de Val'Anim a été sensibilisée par cette Association qui aide les femmes atteintes de cancer du sein, afin de leur permettre de se reconstruire physiquement et émotionnellement par le sport. La rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié offert par Perrine et Elisa aux personnes présentes.



Associations

Loto du Club des Tilleuls



Comme chaque année, mi-avril, le club les Tilleuls a donné rendez-vous aux amateurs de loto. Pas loin d'une centaine de personnes se sont retrouvées à la Maison de la Presle.

Et, contrairement aux années précédentes, la plupart des lots ont été gagnés par des habitants de Valprivas.

La télévision, le lot de la tombola (robe de chambre polaire) et la rosette ont été remportées par Rosette Poinas, Thérèse Chambouvet et Raymond Grangeon. Les repas "cuisses de grenouilles" pour 2 personnes sont revenus à Denise et Robert Faure.

Nous donnons rendez-vous à tous l'année prochaine.

Sécurité de la Commune

Travaux de sécurisation du chemin de l'usine

Suite à d'importantes précipitations subies ces deux dernières années, une portion du **chemin de l'ancienne usine** hydroélectrique de Valprivas s'est beaucoup dégradée. **Des travaux de sécurisation** au niveau d'une falaise ont été opérés par **l'entreprise Sagnard** suite à plusieurs éboulements et à un affaissement d'un massif rocheux. Il était nécessaire d'intervenir rapidement afin d'éviter un accident ou une rupture de la voie communale. Nous remercions l'entreprise qui a pu intervenir rapidement malgré un planning très chargé.

Ce chemin très fréquenté par les marcheurs, pêcheurs et chasseurs **est désormais rouvert à la circulation**. Les rochers et pierres menaçant de s'effondrer ont été éliminés.



Sécurité de la Commune

Brûlage des végétaux

Depuis l'**arrêté préfectoral du 14 mars 2025** relatif à la protection contre l'incendie des bois, forêts, plantations et landes, il vous est rappelé qu'il est strictement interdit **tout au long de l'année** de brûler les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, de massifs et d'arbustes, végétaux sur pieds ou coupés, d'élagages et d'opérations de débroussaillage).

Il existe plusieurs méthodes pour valoriser ses déchets verts :

- soit en **compostage individuel** (déchets de petites tailles de type cuisine) qui vous permettra d'utiliser cet engrais naturel pour votre jardin
- soit en **compostage collectif** (déchets de petites tailles, tontes, branches), directement à l'éco-point présent aux trois croix où vous avez la possibilité de trier vos déchets verts qui seront ensuite valorisés en compost ou en broyage (idéal pour économiser l'eau dans les jardins en système de paillage). Le broyat et le compost sont mis à disposition des habitants de Valprivas sur demande en mairie.
- soit en **déchetterie** de Bas-en-Basset.

L'utilisation d'un barbecue est autorisé uniquement à **plus de 200 mètres des bois et forêts**.

DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.

L'ENTRETIEN DU JARDIN

Il génère en moyenne 160 kilos de déchets verts par personne et par an en France. Parmi eux, 830 000 tonnes de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année (Source : ADEME).

QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause 40 000 décès prématurés en France par an (60 000 pour le tabac) soit huit mois d'espérance de vie en moins par habitant.

De nombreuses pathologies sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon. On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives (Source : Santé Publique France).

EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts) = 23 000 km parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine.

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :

Mode de gestion	Pourcentage
42% des citoyens déposent leurs déchets verts de jardin en déchetterie (+ 7 points par rapport à 2021).	42%
11% déclarent déposer leurs déchets verts dans leur poubelle.	11%
13% des citoyens ont recours au service de collecte en porte à porte.	13%
34% ont recours au compostage/paillage/broyage in situ (donnée stable).	34%

(Source : baromètre de l'ADEME)

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mieux respirer c'est ça l'idée !
Avec pour la qualité de l'air

ARRÊTONS DE BRÛLER !

Valorisons nos déchets verts

À l'attention des particuliers

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

ADEME

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains, cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).



(Source : Santé Publique France)

La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique ou elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accroît, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.



Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribue aussi au dérèglement climatique.



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-211 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures.



DES SANCTIONS RENFORCÉES

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.



Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.



Tout ce qu'il faut, savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.



Le savez-vous ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protéger ainsi la pelouse de la sécheresse.

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?



EN DERNIER LIEU, LE DÉPÔT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de dix kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !



L'école de Valprivas

Rencontre avec l'association G.E.M. Réagir

Jeudi 20 mars 2025, nous avons accueilli Sylvia, François et Elise, trois membres de l'association G.E.M. Réagir (Groupe d'Entraide Mutuelle) accompagnés de la coordinatrice.

Ces personnes sont porteuses d'autisme et sont venues nous présenter leur handicap. Les élèves ont posé des questions et ont été sensibles en entendant les difficultés rencontrées par ces personnes au quotidien.

Nous avons ensuite chanté ensemble sous la direction de Marie Lesur, cheffe de chœur de la chorale de Valprivas.

Un concert a été planifié le samedi 24 mai à 20h30, à Beauzac. C'était un concert caritatif pour l'association.

De plus, l'une des chansons interprétée a été composée spécialement pour les élèves de Valprivas.

Enrichissons nous de nos différences !



Première sortie piscine

Lundi 14 avril, la classe des grands a débuté le cycle piscine à l'Ozen.

Deux séances de piscine sur la journée : tous les élèves ont évolué comme des poissons dans l'eau, tout le monde a bien travaillé et a été attentif aux conseils du maître nageur.

Entre les deux séances de natation, nous avons étudié, pique-niqué et joué à l'extérieur. Nous retournerons à la piscine au mois de Mai.

Le savoir-nager est un apprentissage indispensable et qui sauve des vies, alors nous suivrons ce cycle natation avec beaucoup de sérieux.



Envoi de courrier

Les élèves de CM ont appris à rédiger une lettre en classe. Cet apprentissage a abouti à l'envoi d'un courrier dans les familles.



Vie de la commune

Les Délégués Départementaux Education Nationale : qui sont-ils ?

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire d'être issu(e) des métiers de l'éducation nationale pour devenir D.D.E.N.

Cette fonction est accessible à toute personne attachée au service public d'éducation et à ses valeurs.

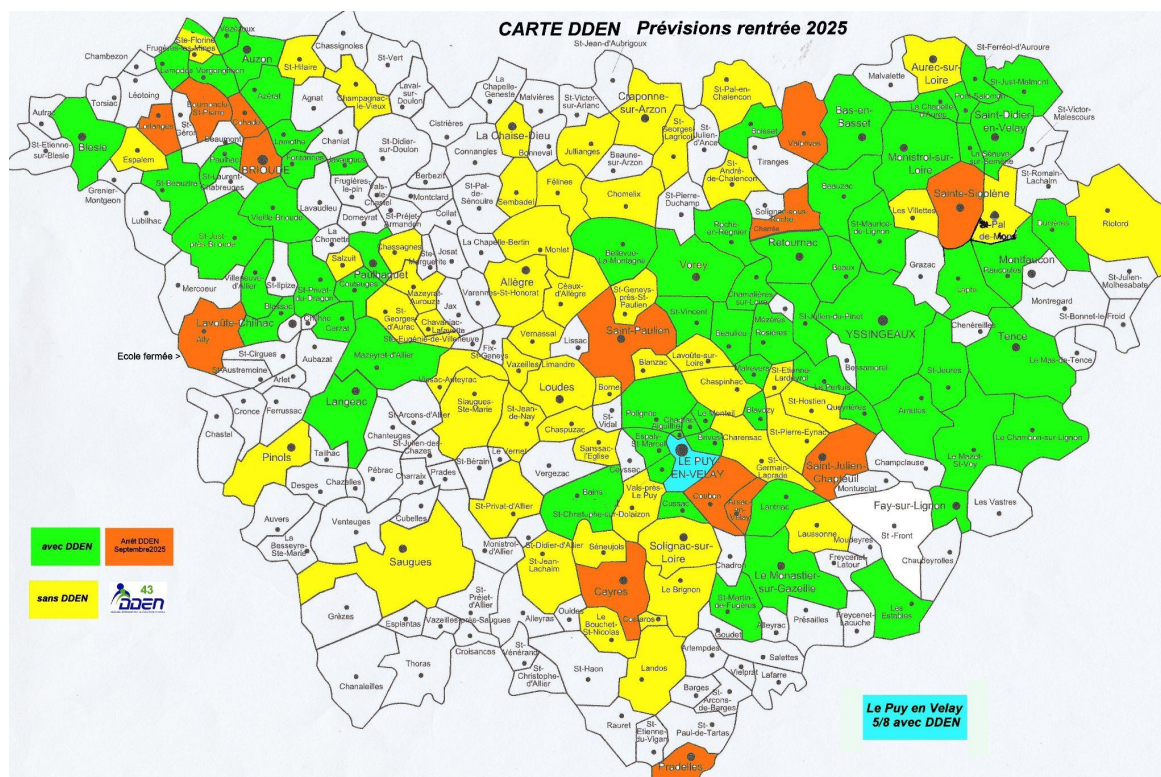
C'est un(e) ami(e) de l'école publique, membre de droit du conseil d'école, nommé(e) officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

En Haute-Loire, pour **173** écoles publiques, on ne compte que **68** D.D.E.N.

Pour en connaître plus précisément leur rôle, vous pouvez vous reporter au bulletin **n°26 d'octobre/novembre 2024**.

Pour l'école de Valprivas, la D.D.E.N. ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Si cette mission vous intéresse, **contactez la mairie ou l'école**. Vous pouvez aussi contacter l'union départementale à l'adresse mail suivante : uniondep43@gmail.com



Infos Communauté de Communes

Cette année, la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron, en partenariat avec le Comité d'Action Sociale AGIRC-ARRCO Auvergne, organise un Ciné-débat sur le thème : « **Être un aidant, c'est quoi ? Quels impacts au quotidien ?** ». À cette occasion, le film documentaire « *Mon Vieux* », réalisé par Marjory DÉJARDIN et l'humoriste Élie SEMOUN, sera projeté.

La séance sera suivie d'un temps d'échanges autour des thématiques abordées dans le film (rôle d'aidant, vécu, accompagnement...), animé par des professionnels qui sont : l'Association France Alzheimer, la Plateforme de Répit, Agirc-Arrco et un médecin gériatre.

🎯 L'objectif de cet événement est d'aider chacun à identifier et à mieux comprendre ce rôle, afin que celles et ceux qui le vivent puissent se reconnaître comme aidant. Il permet aussi de faire connaître ses droits, d'accéder aux dispositifs d'accompagnement existants... et ainsi à prévenir l'isolement et l'épuisement souvent liés à cet engagement.

📅 **Cette action est gratuite et ouverte à tous les habitants du territoire Marches du Velay Rochebaron.**

SÉANCE GRATUITE

CINÉ-DÉBAT
Être un aidant, c'est quoi ?
Quels impacts au quotidien ?

VENDREDI 06 JUIN

MON VIEUX



Un film écrit par ÉLIE SEMOUN et MARJORIE DÉJARDIN
Réalisé par MARJORY DÉJARDIN

"Mon vieux" est un film documentaire qui retrace le parcours d'Élie SEMOUN dans l'acceptation et l'accompagnement de son père atteint de la maladie d'Alzheimer.
"Une sincérité touchante, une vérité sur la complexité de la maladie"
Vous retrouverez un temps d'échange sur ce rôle essentiel et souvent invisible, avec plusieurs professionnels pour vous écouter et vous accompagner.

- Ouvert à tous
- Suivi d'un apéritif dînatoire

Renseignements :
@adelcroix@marchesduvelayrochebaron.fr
☎ 04.71.61.77.42

BAS-EN-BASSET
à partir de 18h30
Salle municipale
À l'intérieur du jardin public

Événements à venir

Juin	15	Matin, débroussaillage avec les chasseurs, ouvert à tous 8h	
	27	AG foot 10h, stade	
	28	Fête de l'école par l'APE	
Juillet	5	Concours de boules lyonnaise	
	5	Soirée théâtre par Mil'Empreinte	
	19	Initiation de boules Lyonnaise 14h, ouvert à tous	

SPECTACLE EN PLEIN AIR **THÉÂTRE & CHANTS POPULAIRES** **Samedi 5 juillet 2025 à 20H30** **Place de l'église - Valprivas**

PAF : 10 euros – enfants gratuit



„Chez GERMAINE” **Une auberge à la frontière ...**

...à la frontière entre la France et l'Italie, une auberge où s'arrêtent des chanteurs saltimbanques venus d'Italie, où se croisent une clientèle haute en couleurs, une auberge où on peut mourir de rire et parfois mourir par erreur...une drôle d'auberge entre rire et émotion ...

**Buvons, chantons, rions,
longue vie aux vivants,
champagne !**

THÉÂTRE BURLESQUE ET CHANTS D'ITALIE **Une création de l'Association Théâtre Mil 'Empreintes de Valprivas** **avec AnDante, Atelier de Chant Italien du Puy en Velay**

Mise en scène : Brigitte Carle

Direction chants : Colette Magnand-Descours

D'après « Le Petit Ordinaire » de JP Siméon

Merci à la CUMA de Chanteloube pour le prêt de la remorque

En cas de pluie, report du spectacle à dimanche 6 juillet

IPNS

Informations pratiques

AU BON PANIER :

Tél : **09.88.40.76.39**

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h30 / 15h30 - 19h00

Mercredi : 8h30 - 12h30, fermé l'après-midi

Dimanche : 8h30 - 12h30



GAEC DES NAUTES :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h30 à 12h30

Mercredi : 10h à 12h.

Fermé Samedi et Dimanche.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h - 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : **04.71.66.72.64**

Email : mairie@valprivas.com

OFFICE DE TOURISME : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

BIBLIOTHEQUE : Samedi 10h -11h (maison des écoliers au niveau de la cour de l'école sous le préau) E-mail: mediathequevalprivas@gmail.com

CLUB DES TILLEULS : Mardi 14h - 17h30

THEATRE : Jeudi 20h30 - 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements auprès de Jeanine BERNAUD **06.34.73.21.36.** ou Danielle BSERENI.

SOIREES TAROT : Lundi et Vendredi 20h30 -23h

Renseignements auprès de Jean-Michel CHAMBOUVET au **06.81.42.91.47**

BOULES : Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

VELO : Dimanche, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

CHOEUR DE FEMMES CECILE CHAMINADE : un week-end tous des deux mois.

Pour venir le rejoindre ou vous renseigner, vous pouvez appeler le **06.87.87.54.90.**

Suites Informations pratiques

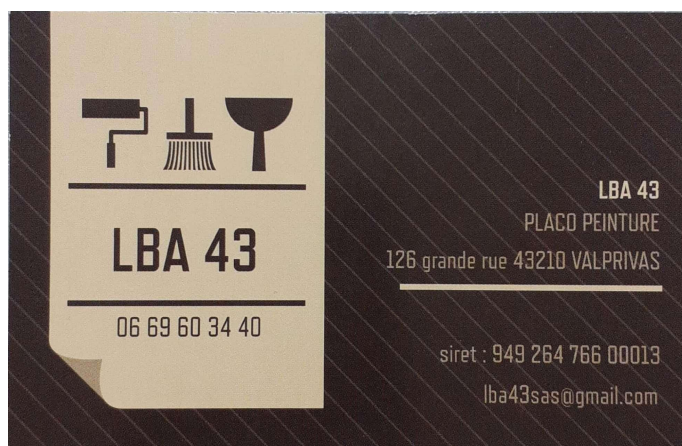
VAL'ANIM : La location de la remorque frigo doit être effectuée auprès de Philippe CHAMBOUVET **06.44.29.35.42**

Tarifs : **10€** pour les agriculteurs pour la journée, **50€ le week-end** pour les habitants de Valprivas, **gratuit** pour les associations communales.

Une caution de 1000€ sera demandée à chaque utilisateur qui devra ajouter sa plaque d'immatriculation personnelle sur la remorque.

Pour toutes idées, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : service.communication@valprivas.fr

Nos annonceurs



Nos annonceurs

SARL Menuiserie **Chomarat**

Fabrication sur mesure

**Portes, fenêtres, escaliers,
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56
Mail : alexandre.chomarat@yahoo.fr
Siret 53240082700012

CHAIZE
TP

06 87 05 31 23

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

DAVID CHAIZE
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

JPDM
LITERIE

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE
04.71.61.86.54
jpdmliterie@orange.fr

La Maison du Linge

ZA Les Moletons
43120 Monistrol sur Loire

Linge de lit, couettes, oreillers, linge
de toilette, peignoirs, cadeaux
naissance, broderies...

04.71.61.86.54
valerie-de-marco@orange.fr

Alain Fournel

Viande bovine
de qualité depuis 1990

Élevage Alain Fournel

*Produits élaborés avec passion
et patience au cœur de la Haute-Loire*

Le Bouchet 43210 Valprivas
06 56 86 45 01
eleavage.alain.fournel@outlook.fr

Valprivas
Espaces Verts

Entretien & créations de vos extérieurs

387 rue du Château
43210 VALPRIVAS

04 71 66 77 53
06 61 06 78 86

BRUYÈRE
Nettoyage

06 47 10 59 65

MONISTROL / LOIRE

Bureau - Collectivité - Copropriété - Industrie

Nos annonceurs

AU BON PANIER

ÉPICERIE & TRAITEUR

☎ : 09.88.40.76.39
N° Siret : 894 472 133 000 12

📷 : aubonpanier43
📘 : Au Bon Panier Valprivas



🏠 7 rue de la Bourgeat
43210 Valprivas

Yvon FRAISSE ETAF



06-84-50-85-87



MCC CHOUVELON
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE

06.45.78.38.58 — mcc.chouvelon@gmail.com

169 route de la Madone 42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

SIRET : 39946080700015

Si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou mairie@valprivas.com et de nous faire parvenir votre carte de visite.

TRAVAUX PUBLICS
SARL **CARRIERES**

SAGNARD
Raymond et Fils